



HAL
open science

Repenser l'enseignement de l'histoire à Madagascar dans les années 1960

Faranirina V. Rajaonah

► **To cite this version:**

Faranirina V. Rajaonah. Repenser l'enseignement de l'histoire à Madagascar dans les années 1960. *Revue historique des Mascareignes*, 2002, Les années soixantes dans le Sud-Ouest de l'océan Indien : La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, 04, pp.79-92. hal-03454069

HAL Id: hal-03454069

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03454069>

Submitted on 29 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Repenser l'enseignement de l'histoire À Madagascar dans les années 1960

Faranirina V. Rajaonah
Université de Paris VII

Après la découverte en 1915 de l'association secrète *Vy Vato Sakelika* (Fer, Pierre, Ramifications) initiée par des intellectuels malgaches, l'administration française réorganise l'enseignement indigène par un arrêté datant de 1916 et en supprime l'histoire. La matière réapparaît seulement en 1951 dans les établissements de type local (nouvelle dénomination des écoles indigènes), suivant un programme censé mieux répondre aux aspirations des Malgaches, tout au moins dans la perspective d'une décolonisation pensée par la France^[1]. Mais du côté malgache, l'émancipation ne se limite pas à la décolonisation, aussi le retour à l'indépendance, officiellement proclamée le 26 juin 1960; relance une réflexion sur l'histoire qui avait déjà retenu l'attention des nationalistes pendant la colonisation. Cette démarche, fondamentale pour la consolidation de la nation^[2], se décline sur plusieurs modes.

En effet, le passé récent pèse sur les décisions des dirigeants de la Première République qui, durant la transition de la décennie 1960, privilégient les relations avec les États de l'Afrique francophone. Les considérations politiques invitent ou obligent alors à une entente officielle avec ces partenaires pour la révision des programmes du secondaire. Mais la grande île, afro-asiatique par son peuplement, tient également à sa spécificité par rapport au Continent. Ceci apparaît en particulier au niveau de l'Université, une institution française, mais ayant une vocation originale grâce à sa relative autonomie, à l'esprit d'ouverture de certains de ses enseignants et à l'ambition du gouvernement d'en faire un pôle intellectuel majeur dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. Enfin, le travail de mémoire, essentiel pour le jeune État, implique la connaissance et la valorisation de l'histoire nationale. Cependant, de ce point de vue, les conditions ne sont pas idéales durant la première indépendance.

[1] Sur l'emploi du terme décolonisation, voir Marc Ferro, *Histoire des colonisations. Des conquêtes aux indépendances XIIIe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1994, 593 p.

[2] Christophe Wondji, « Histoire et conscience nationale en Afrique », *Présence Africaine*, 137-138, 1er et 2e trimestres 1986, pp. 77-90.

I. DÉCOLONISATION ET HARMONISATION DES PROGRAMMES EN FRANCOPHONIE

Se mettre au diapason de l'Afrique

En signant la charte de l'OUA, la République Malgache témoigne de son adhésion à l'idéal de panafricanisme sous-tendu par la conviction que les membres de l'organisation peuvent bâtir une communauté d'intérêts. Ceci prouverait en l'occurrence leur capacité à maîtriser leur histoire. La « *mémoire partagée* »^[3] de pays ayant chacun ses singularités ne se limiterait plus à celle d'une histoire « *chargée des mêmes calamités* » de la traite et de la colonisation^[4]. D'ailleurs, au lendemain des indépendances, l'unité entre les peuples de l'Afrique s'exprime dans une volonté commune de s'affirmer face à des Européens qui ont relégué leurs cultures dans un statut d'infériorité. Ainsi, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France, confrontée à une décolonisation inéluctable mais toujours soucieuse de sa prépondérance outre-mer, renforce sa politique d'assimilation sur le plan culturel. C'est l'un des objectifs majeurs de la réorganisation de l'instruction en 1951. On comprend alors que pour les Malgaches la réforme des programmes d'enseignement apparaisse « *comme un corollaire de l'émancipation politique : l'émancipation culturelle permettant l'affirmation de la personnalité africaine* ». Ceci est particulièrement vrai pour les langues et pour l'histoire^[5]. De fait, à la veille des décolonisations, l'ethnocentrisme des Européens marque encore profondément la seule histoire scientifique, jugée par conséquent digne d'être enseignée^[6].

Certes, dans les années 1950, contrairement à un cliché qui a la vie dure, les élèves des écoles de type malgache n'apprennent pas qu'ils descendent de Gaulois^[7], mais les cours restent organisés en fonction de l'histoire de l'Europe. Il ne s'agit pas simplement pour les élèves de retenir quelques notions d'histoire de la métropole, comme l'écrivait un inspecteur français^[8]. Les programmes du primaire, adoptés à l'avènement de la Communauté Française, et prenant en compte « *les besoins et la personnalité de la Grande île mais toujours en liaison avec une culture et un enseignement d'ordre universel* »^[9] s'intitulent « *Les grands faits de civilisation, Histoire de Madagascar* ». Le canevas des leçons qui vont des temps de l'homme des cavernes à l'ère de la « civilisation », suit les étapes significatives de l'histoire de l'Europe. Insérée dans cette chronologie, l'histoire des Malgaches prend seulement sens par rapport à des initiatives étrangères. La « découverte » par les Européens - qui, dans les textes

[3] Marie-Claire Lavabre, « Peut-on agir sur la mémoire ? » *La mémoire entre histoire et politique, Cahiers Français*, n° 303, juillet-août 2001, pp. 8-13.

[4] Allocution de Diallo Telli, secrétaire général administratif de l'OUA, à la session extraordinaire du Conseil des ministres de l'OUA, Addis-Abeba le 5 septembre 1964.

[5] « L'adaptation des programmes de l'Enseignement général du second degré en Afrique (Tananarive, 2-13 juillet 1962) », *Bulletin de Madagascar*, 12e année, n°195, août 1962, pp. 649-662.

[6] Roy Preiswerk et Dominique Perrot, *Ethnocentrisme et histoire. L'Afrique, l'Amérique indienne et l'Asie dans les manuels occidentaux*, éditions Anthropos, Paris, 1975, 390 p.

[7] Jean Devisse, « Réforme des programmes d'histoire et de géographie en Afrique francophone et à Madagascar », *Sentiers, Revue bimestrielle de l'Office de coopération et d'accueil universitaire*, n° 38, novembre-décembre 1971, pp. 4-6.

[8] R. Lionne, « L'enseignement de l'histoire », *L'École publique de Madagascar (EPM)* n°31, quatrième année, juillet 1954, pp. 171-176.

[9] « Compte-rendu analytique des séances de la Conférence interprovinciale de l'enseignement du 27 février 1959 », *EPM*, n° 83, huitième année, décembre 1958-janvier 1959.

de 1955, précède le chapitre sur le peuplement de Madagascar - impulse une accélération à l'histoire de la Grande île. Les élèves du cours moyen terminent l'année sur « *Madagascar depuis l'occupation française* » : une illustration de l'œuvre civilisatrice des colonisateurs. Cette leçon clôt effectivement une douzaine d'autres sur les progrès aux XIXe-XXe siècles, puis sur les mutations socio-économiques qui lui sont liées et qui préparent la France à l'expansion outre-mer^[10].

Puisque l'enseignement de l'histoire est à la base de toute éducation civique^[11], sa réforme mobilise des spécialistes de la discipline et les dirigeants des nouveaux États indépendants. La conférence des ministres africains de l'Éducation nationale, organisée par l'Unesco à Addis-Abeba en 1961 sur le thème des rapports entre l'enseignement et le développement économique, en formule expressément le vœu^[12]. Pour la majorité des experts de la trentaine d'États réunis à Tananarive l'année suivante, toujours sous l'égide de l'Unesco, cette révision de l'enseignement ne doit pas se traduire par une simple adaptation des programmes européens. Il faut aller plus loin, « *créer du neuf* »^[13] en tenant compte de l'originalité des sources et des méthodes de l'histoire africaine.

En 1963, la Société Africaine de Culture (Présence Africaine) organise à Dar-Es-Salaam un colloque international d'Histoire africaine et malgache. L'État accepte de prendre en charge le déplacement d'une délégation de huit membres, dont l'historien Charles Ravoajanahary, professeur certifié d'histoire et de géographie, enseignant de Lettres Malgaches à la Faculté des Lettres de Tananarive ainsi que Jean Valette, le directeur des Archives Nationales de la République Malgache en qualité de conseiller technique. Les représentants, censés s'y rendre à titre personnel mais désignés néanmoins par une commission interministérielle, partent avec des directives pour « *les problèmes susceptibles de mettre en cause la politique gouvernementale* ». Font partie des questions délicates la diffusion de l'histoire africaine et la décolonisation de l'enseignement de l'histoire^[14]. La République Malgache tient à sa liberté par rapport à *Présence Africaine* qui cherche à collaborer avec les gouvernements pour la conception des programmes scolaires et des manuels^[15]. Dans ce domaine, l'île tient plutôt à préserver l'harmonie avec ses partenaires privilégiés du continent.

Programme africain et malgache pour le secondaire

Madagascar participe à la fondation en mars 1961 de l'Office Africain et Malgache de Coopération Economique (OAMCE), rattaché ensuite à l'Union Africain-

[10] « Programmes des écoles primaires publiques de Madagascar », EPM, n°81, huitième année, octobre 1958, pp.283-285 (pour l'histoire).

[11] Introduction générale au compte-rendu du Congrès international d'historiens de l'Afrique, Dar-es-Salam, octobre 1965, Engelbert Mveng, dir., *Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine*, Paris, Présence Africaine, 1971, 238 p. (pp. 15-21 pour l'introduction).

[12] A. Gineste, « Enseignement et action culturelle en Afrique Noire et à Madagascar », *Bulletin de liaison des professeurs d'école normale*, n° 7, 1963, pp. 24-32.

[13] « L'adaptation de l'enseignement... », *article cité*.

[14] Archives Nationales de la République de Madagascar (ANRM), Vice-Présidence, 1344, Compte-rendu de la réunion du 27 novembre 1963 du Comité interministériel de coordination des relations internationales et lettre du 3 décembre 1963 du ministre des Affaires étrangères au Président de la République.

[15] ANRM, Vice-Présidence, 1344, Compte-rendu de la Conférence de l'Union Africaine et Malgache, Libreville 10-13 septembre, 1962, 346 p. multigr. (pp. 118-119).

ne et Malgache (UAM), créée à Tananarive en septembre de la même année^[16]. En 1965, cette association devient l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM) qui reçoit sa charte l'année suivante, également à Tananarive. Pour certains États de l'Afrique, l'OCAM pourrait faire concurrence à l'OUA ; ses membres soutiennent le contraire. Selon Madagascar, les regroupements d'États par affinités accélèreraient la concrétisation de l'unité africaine^[17]. En ce qui concerne l'OCAM, ce rapprochement entre des pays se fait sur la base d'un passé commun, de l'intégration dans une même zone monétaire et de l'usage d'une même langue véhiculaire : c'est-à-dire en référence à l'héritage colonial^[18]. C'est dans le cadre de l'OCAM et en coopération avec l'ancienne métropole que Madagascar prend les décisions les plus importantes sur le plan culturel, comme la réforme des programmes d'histoire, une question à l'ordre du jour de toutes les Conférences des ministres de l'Éducation des pays membres de l'OCAM.

Avec des programmes identiques dans le secondaire, les quatorze pays de l'OCAM éviteraient l'exacerbation des sentiments identitaires et le développement de « micronationalismes »^[19]. « *La mémoire empruntée* » faite des « *souvenirs fondés sur l'histoire apprise* »^[20] renforcerait la conscience d'appartenir à une même communauté. De son côté, l'ancienne métropole est partie prenante dans la réforme de l'enseignement pour maintenir son influence par le biais de la coopération. Enfin, des intellectuels français qui travaillent sur l'Afrique ou en Afrique s'investissent volontiers dans cette décolonisation de l'histoire. Après une thèse sur un évêque de la France médiévale, Jean Devisse, l'un des maîtres d'œuvre de l'adaptation des programmes du secondaire, se reconvertisse à l'archéologie des grands empires du Soudan occidental.

En 1965, une commission d'experts africains et français, réunie à Abidjan, travaille à la réforme de l'enseignement de l'histoire. La question de la singularité de la grande île suscite de vives discussions entre sa délégation et celles des États du Continent. En effet, les représentants de Madagascar (Édouard Ralaimihoatra, professeur dans un lycée de la capitale, Simon Ayache enseignant à l'Université) défendent avec fermeté l'originalité de l'île, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer les liens avec le continent^[21]. Un programme commun est mis au point en avril 1965. Suivent deux années d'expérience. La finalisation intervient en 1967, au cours d'une assemblée plénière de la commission à Tananarive. Les experts venus du Continent ont alors, semble-t-il, mieux admis le souci d'originalité de leurs homologues du pays d'accueil. C'est à Paris que, la même année, la Conférence des ministres entérine les programmes^[22]. En fait, tout au long des discussions, Paris doit aussi vaincre les réticences de certaines

[16] Guy Hosmalin, « Madagascar et les regroupements économiques africains », *Revue économique de Madagascar*, n°2, janvier-décembre 1967, pp. 187-214.

[17] Sur les origines américaines de l'idée de « développement », sous la période Truman, et l'assurance que quelques décennies suffiraient aux nations émancipées pour rejoindre Europe et États-Unis qui avaient progressé au fil d'un siècle, voir W. Sachs, *Des ruines du développement*, Ecosociété, Montréal, 1996, et P. L. Berger, *Les mystificateurs du progrès*, Paris, PUF, 1978.

[18] ANRM, Vice-Présidence, 1332, Mémorandum à l'usage des chefs d'État, réunion OAMCE, Tananarive, 6-12 septembre 1961 (en marge : Très secret).

[19] Jean Devisse, *article cité*.

[20] Pour ces concepts, voir Marie-Claire Lavabre, *article cité*.

[21] Édouard Ralaimihoatra, auteur d'une *Histoire de Madagascar* parue en 1965, est le vice-président de la Société des professeurs d'histoire et de géographie ; Simon Ayache en est le secrétaire général. Le président de la société et son fondateur aussi est le médiéviste Roger Gaussin, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Tananarive. Nous remercions Simon Ayache pour ses précieuses informations.

[22] Pour la synthèse des travaux de la commission présentés à la Conférence des ministres, voir la série des publications de l'AUDECAM (Association Universitaire pour le Développement de l'Enseignement et de la Culture en Afrique et à Madagascar) : Conférences de Yaoundé 1966, de Paris 1967, de Libreville et de Paris 1968.

équipes ministérielles, méfiantes à l'endroit d'une réforme impliquant sur le plan pédagogique des bouleversements pour lesquels leurs pays ne seraient pas encore prêts. D'une manière quelque peu paradoxale, elles redoutent également l'un des corollaires possibles de l'indépendance : l'isolement en Afrique qui résulterait de l'abandon d'une politique d'assimilation avec les anciennes métropoles dans le domaine culturel. Les gouvernements tiennent à la reconnaissance par la communauté scientifique internationale des titres qu'ils délivreraient. Ceci garantirait leur crédibilité lors des discussions entre des États souverains représentés par leurs élites. Mais l'argument décisif vient de la coopération française qui veut, tout en justifiant sa raison d'être, concilier la décolonisation avec l'intervention de la France. Selon les représentants du secrétariat à la Coopération, il ne saurait y avoir d'équivalence des diplômes, sans une adaptation de l'enseignement dans les États indépendants^[23].

En effet, la réintroduction de l'histoire dans les écoles de type malgache en 1951 ne s'était pas accompagnée dans le secondaire d'une adaptation des programmes, restés calqués sur ceux de la métropole. Avec la possibilité pour les jeunes de poursuivre des études supérieures dans leur pays, le respect strict du modèle français ne s'impose plus. Mais, dans l'ensemble, les Malgaches sont très attentifs à l'équivalence des diplômes avec ceux de l'ancienne métropole. En outre, l'ambition est « *de former des citoyens conscients aussi bien des réalités actuelles de leur pays, que de la solidarité des États et des Continents* ». Les nouveaux programmes ont alors un « caractère universel » qui répond bien, selon le ministère des Affaires culturelles, aux besoins de Madagascar. En effet, la connaissance des outre-mers permet de comprendre l'histoire nationale car l'île est redevable à l'Indonésie, à l'Afrique, à l'Arabie ainsi qu'à l'Occident moderne pour la formation de sa **Civilisation**^[24]. De la sixième à la troisième, les programmes adoptés par la Conférence des ministres consacrent 28 % à 50 % des leçons à l'Europe ; 24 % à 33 % à l'histoire de l'Afrique, Madagascar comprise. Celle-ci est traitée de manière spécifique dans sept leçons sur les 152 du premier cycle^[25]. Mais la grande île a essayé d'adapter à sa singularité les programmes africain et malgache.

II. SE RECENTRER DANS L'ESPACE INDIANOCÉANIQUE

La singularité afro-asiatique de la Grande île

Madagascar a représenté un cas pour le comité d'experts qui a dû tenir compte de l'indéniable spécificité de l'île dans l'organisation d'un savoir censé renforcer la conscience de l'unité africaine.

En effet, à lire les programmes africain et malgache, avant l'expansion impérialiste, le passé de Madagascar se rattache mal à celui de l'ensemble des autres pays de l'Afrique. Avec la colonisation, l'île trouve sa place dans le groupe des territoires

[23] Information que nous tenons de Simon Ayache.

[24] C'est nous qui soulignons pour attirer l'attention sur l'appropriation officielle d'une notion associée par les Occidentaux à leur seule culture. Présentation de la Réforme des programmes d'histoire et de géographie pour l'enseignement du second degré, *Journal Officiel de la République Malgache (JORM)* du 28 août 1965 et du 5 août 1967.

[25] Pour cette évaluation, nous avons utilisé les sommaires des manuels de la collection CARAP (Centre Africain de Recherches et d'Action Pédagogique). Pour la réalisation de la collection, voir plus loin (L'Histoire Nationale en question).

sous domination française, mais presque tous orientés vers la Méditerranée ou vers l'Atlantique. Aussi Madagascar fait presque toujours l'objet d'une mention spéciale dans les manuels, à côté de l'Afrique Occidentale Française et de l'Afrique Équatoriale Française, par exemple à propos des « *systèmes coloniaux* » (l'intitulé d'une leçon). À titre de comparaison, La Réunion est citée dans les paragraphes qui parlent des « anciennes colonies », où la France privilégie l'assimilation. Le manuel de troisième de la collection CARAP qui consacre pourtant à la conquête de Madagascar un chapitre entier ne fait pas allusion au rôle de la « colonie colonisatrice » des Mascareignes. Dans cette histoire de Madagascar vue du Nord, le seul fait déterminant est la signature de la Convention de Zanzibar de 1890^[26]. Évidemment la dernière partie du cours de troisième sur « *L'indépendance du Tiers Monde* » respecte mieux la perspective africaine; elle associe clairement Madagascar à l'Afrique Noire dans deux chapitres. Le premier s'intitule « *Les mouvements d'émancipation en Asie, en Afrique et à Madagascar* »; le second « *L'indépendance de l'Afrique Noire et de Madagascar* ». Pour le reste, l'île est traitée dans des chapitres particuliers, alors que le continent peut faire l'objet d'une approche globale. Ainsi, les élèves de cinquième ont pour la période allant du VII^e au XVI^e siècle un cours sur « *Les sociétés et les civilisations africaines* » (celles de l'Afrique Noire), ensuite un autre sur « *Les origines du peuple malgache et de sa civilisation* ». Les programmes rappellent en permanence l'originalité de Madagascar, que les nationaux cultivent volontiers.

Une adaptation de la réforme par le ministère des Affaires culturelles suit sa finalisation en 1967 à Tananarive^[27]. La commission qui s'en charge augmente les heures consacrées à l'histoire nationale. Les textes en vigueur prévoient sur Madagascar trois fois plus de leçons que les programmes communs: 21 contre 7. Puisque le volume horaire ne change pas, le réaménagement se fait généralement au détriment de la connaissance de l'Afrique ou de l'ouverture sur les continents autres que l'Europe, pour éviter les problèmes d'équivalence avec les diplômes français. L'exemple du programme de cinquième nous semble tout à fait instructif. L'Afrique vit du VII^e au XVI^e siècle l'une des périodes les plus brillantes de son passé mais le programme malgache en réduit l'étude de douze à sept chapitres. En quatrième, on sacrifie l'Amérique et l'Asie au XVII^e siècle, ainsi qu'un tableau de l'Afrique au début du XIX^e siècle. L'Afrique Occidentale et Centrale au XVII^e siècle sont traitées en une seule séance au lieu de deux. De tels choix confortent la vision uniformisante que les Malgaches ont des peuples d'Afrique, un héritage de la période coloniale.

Par ailleurs, dans les instructions qui accompagnent les programmes malgaches, il arrive même que l'histoire de Madagascar soit présentée comme indépendante du contexte mondial. Ceci se voit dans le commentaire du cours de quatrième (De la fin du XVI^e siècle à 1815): « *Tandis que l'Europe passe de l'âge classique à la Révolution, les Empires coloniaux s'organisent, Madagasikara évolue des clans aux Royaumes, l'Afrique subit la traite négrière* »^[28]. Il s'agit certes d'un résumé avec les

[26] Voir respectivement la cinquième partie du programme de la classe de troisième (« *Les impérialismes dans le monde* ») et le chapitre « *La fin de l'ère des réformes et la perte de l'indépendance malgache: 1861-1896* » de la quatrième partie « *L'Afrique et Madagascar au 19^e siècle* ».

[27] Circulaire n° 14453/AC/SA6 de R. Bonnot, inspecteur d'Académie, directeur général des Services Académiques, 4 juillet 1967, JORM, 15 juillet 1967, p.1210. Il serait intéressant de voir de quelle manière l'adaptation des programmes s'est faite dans les autres États.

[28] *Ibidem*.

inconvenients inhérents à ce genre d'exercice. Il n'en reste pas moins que ce raccourci historique oppose à la passivité de l'Afrique le dynamisme de Madagascar qui ne doit pas grand chose à l'étranger. Or les rois sakalava ont pu s'imposer grâce en partie au contrôle de la traite. Mais il est un fait que le programme commun privilégie la traite occidentale « des temps modernes » qui a touché plusieurs pays devenus des colonies françaises. Pourtant le trafic des esclaves à la côte des Zondj a commencé bien plus tôt. La traite vers les Mascareignes au XVIII^e siècle a concerné les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien et l'Afrique de l'Est. Ainsi, en remontant au-delà de la période des impérialismes européens, il est possible, dans la perspective d'un programme africain et malgache, de définir un ensemble régional s'étendant du Nord-Ouest de Madagascar aux rivages de l'Afrique orientale et dans lequel s'est développée « une culture des franges ». Ce serait l'un des moyens de rattacher à l'histoire du continent celle d'une île qui cherche ses marques au lendemain de son indépendance.

« *L'Université de l'océan Indien* » pour rompre avec les logiques coloniales

L'affirmation de la particularité afro-asiatique est essentielle pour Madagascar, à condition qu'elle n'accentue pas la tendance à « l'insularisme ». Cette singularité doit, au contraire, permettre de jouer sur la pluralité des composantes de l'identité du peuple malgache et sur la diversité des appartenances possibles sur le plan de la géopolitique. Arguant de « *sa position centrale dans la zone australe de l'Afrique et celle de l'océan Indien* » et confiante dans le fameux réalisme de son Président, l'île entretient des relations avec l'Afrique du Sud, malgré les critiques soulevées par ce choix chez presque tous ses partenaires du continent^[29]. Le gouvernement accrédite un consul général pour l'Afrique Orientale avec résidence à Nairobi^[30]. Parallèlement, Madagascar reste sensible « *aux projets toujours renaissants de Fédération des Mascareignes* »^[31]. L'adhésion de l'île Maurice à l'OCAM en 1969 devrait en hâter le processus^[32]. L'ambassadeur malgache à Port Louis plaide dans ce sens. Les occasions de renforcer les échanges entre son pays et Maurice ne manquent pas. Outre le commerce et les perspectives d'une émigration mauricienne^[33], les deux îles entretiennent des relations d'ordre culturel. Ainsi, les historiens de Madagascar sont invités à utiliser les archives mauriciennes. La radio de l'île Maurice diffuse des enregistrements effectués par l'Université de Madagascar^[34]. Cette institution accueille des ressortissants de l'île Maurice : 17 pour la seule Faculté des Lettres qui, en 1966, compte 530 étudiants. Des Kenyans (17), des Tanzaniens (9), des Ougandais (14) et des Zambiens (16) y étudient aussi le français^[35].

[29] ANRM, Vice-Présidence, 1355, Ministère des Affaires étrangères, rapport de mission en Afrique du Sud, du 7 au 12 août 1971.

[30] ANRM, Vice-Présidence 1350, Consulat Général de Madagascar en Afrique de l'Est, Correspondance, rapports et coupures de journaux sur les activités économiques, politiques, culturelles, sociales et commerciales, 1969-1972.

[31] Guy Hosmalin, *article cité*.

[32] ANRM, Vice-Présidence, 1477, « Vers un regroupement régional des Mascareignes », rapport spécial, secret n° 123, AMB-MAU-1-cf du 20 janvier 1970, Repoblika Malagasy, Ambassade Malagasy, Port Louis, Ile Maurice.

[33] ANRM, Vice-Présidence, 1199 « Note sur les conditions possibles d'une immigration mauricienne vers Madagascar » en date du 15 octobre 1969.

[34] ANRM, Vice-Présidence, 1471, rapport administratif de l'Ambassade de Madagascar à Maurice, janvier-avril 1971.

[35] ANRM, Vice-Présidence 789, Conseil de la Fondation nationale pour l'enseignement supérieur, 15 décembre 1966.

L'Université de Madagascar, l'une des composantes de la Fondation nationale de l'enseignement supérieur, dénommée officiellement Fondation Charles de Gaulle, ambitionne d'être un pôle fédérateur dans l'océan Indien occidental. Le fonctionnement de l'institution dépend presque entièrement de la coopération française. Aussi, pour l'ancienne métropole, l'Université doit participer au « rayonnement conjugué de la culture française et de la culture malgache dans l'océan Indien », comme le rappelle Yvon Bourges, secrétaire d'État, chargé de la coopération, à l'occasion de la rentrée universitaire de 1967^[36]. De son côté, Laurent Botokeky, ministre malgache des Affaires culturelles, critique ses compatriotes exclusivement soucieux « de réassumer la culture nationale qui avait été aliénée ». Il met en garde contre une éventuelle « aliénation de l'avenir » par une attitude passéiste et le refus de reconnaître l'apport de la France dans la construction de la personnalité malgache^[37]. Le même ministre tenait un langage plus nuancé et de circonstance dans les premières années de l'indépendance. Autre temps, autre discours.

En 1964, prenant la parole à l'inauguration du campus universitaire, Laurent Botokeky, consacrait en effet l'essentiel de son allocution à la malgachisation, malgré l'expression d'une profonde gratitude vis-à-vis de la France, une « amie lointaine ». Il déclarait alors en conclusion que Madagascar veut être « dans l'océan Indien le trait d'union entre la culture française, la culture africaine et la culture asiatique »^[38] : une manière de rompre avec la géopolitique coloniale qui a influencé l'organisation des savoirs, en entretenant un cloisonnement entre des pays proches par leurs cultures ou liés par un passé commun. Cette perspective devrait orienter la formation à l'Université censée concourir à la prise de conscience et à l'affirmation de la personnalité nationale. Mais dans les années 1960, tout en étant au service de Madagascar, l'Université de Tananarive reste une université française, fréquentée aussi par des étudiants français. Les enseignants du département d'histoire sont tous des coopérants. Dans ces conditions, il est normal que la Faculté des Lettres prépare à une licence d'histoire identique à celle délivrée par toute autre Faculté de France.

L'adaptation de la formation universitaire aux besoins du pays se traduit par la création dès l'année 1963 d'une licence « option Histoire de Madagascar et des Pays de l'océan Indien ». Le programme diffère de celui de la licence française par un allègement des cours sur l'Antiquité et le Moyen-Age et, en contrepartie, par l'adjonction d'un certificat de spécialité. Cet enseignement s'inscrit dans une logique autre que celle du programme africain et malgache du second degré, même s'il permet, certaines années, de parler de l'Afrique au Moyen-Age, un sujet qui peut être également traité dans le cursus d'une licence classique. Mais, dans l'ensemble des thèmes proposés entre 1963 et 1969, l'Afrique Australe et Orientale fait l'objet d'un intérêt particulier pour la période contemporaine (1815-1939)^[39]. Cette Afrique anglophone, ou lusophone pour cer-

[36] ANRM, Vice-Présidence, 1040, allocution de M. Y. Bourges, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, chargé de la Coopération, *Bulletin d'information du 15 octobre 1967 de l'Ambassade de France à Madagascar*, cinquième année, n°17, 1967.

[37] Ibidem.

[38] ANRM, Vice-Présidence, 1040, allocution de Laurent Botokeky, ministre des Affaires culturelles à l'occasion de l'inauguration du campus universitaire d'Ambohitsaina in *Inauguration du Campus Universitaire*, le 5 décembre 1964, livret de 47 p.

[39] Pour les programmes, voir les Archives de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Antananarivo, Guides de l'étudiant de la Faculté des Lettres et de l'Université de Madagascar de 1962 à 1971.

tains pays, est tournée vers l'océan Indien. Comme Madagascar, elle s'intègre alors dans des réseaux d'échange avec l'Asie.

L'extrême-Orient est en partie étudié dans un cours sur « *L'Asie du Sud-Est et l'archipel malais de 1840 à 1941* ». Cet enseignement prend surtout valeur de symbole pour des Malgaches attirés en permanence par un monde avec lequel les relations de l'île se sont pourtant distendues depuis le XVe-XVIe siècle. En revanche, les cours sur « *L'Inde des origines à la veille de la conquête musulmane* » et celui sur « *Les navigations et le commerce dans l'océan Indien depuis les origines* » aident effectivement à une meilleure connaissance du passé de Madagascar. L'enseignement consacré à « *L'expansion arabe et musulmane dans le Nord-Ouest de l'océan Indien* » illustre bien la possibilité et l'intérêt sur le plan scientifique d'une décolonisation du savoir historique ; l'étude des « *Mascareignes depuis la découverte européenne jusqu'en 1815* » fait écho à la volonté politique d'œuvrer pour la création d'une région indianocéanique. Tout en prolongeant la réflexion sur les relations entre la grande île et ses voisins, le thème « *Madagascar à l'ère des réformes* » ou encore « *La monarchie merina de 1861 à 1896* » amène à poser la question de l'émergence d'un État et d'une nation malgaches.

III. L'HISTOIRE NATIONALE EN QUESTION

Problèmes dans le secondaire

L'existence d'une licence d'Histoire de Madagascar et d'un certificat d'Histoire de la civilisation de Madagascar ne satisfait pas pour autant ceux qui souhaitent un changement radical du système éducatif. Les réticences relèvent d'une critique globale de la politique du Parti social démocrate (PSD), devenu le parti dominant sous la Première République. L'opposition fustige le gouvernement pour son inféodation à la France. Ainsi, selon la Fédération des associations des étudiants de Madagascar (FAEM) de tendance AKFM^[40], le problème de la malgachisation reste entier au terme d'une décennie d'indépendance. Mal enraciné dans les réalités du pays, l'enseignement ne favorise ni le développement économique, ni le respect du patrimoine culturel, ni l'unité nationale. L'exemple le plus frappant apparaîtrait en histoire et en géographie surtout à la Faculté des Lettres^[41]. En réalité, l'adaptation de l'enseignement dans le supérieur commence plus tôt que dans le secondaire. En outre, les enseignants des lycées eux-mêmes manifestent des réticences face au changement. À cela on peut trouver plusieurs explications : des problèmes d'ordre pédagogique, des difficultés pour se documenter, la résistance à une autre histoire que celle à laquelle le plus grand nombre d'entre eux a été préparé ou tout simplement l'intime conviction que des parents souhaitent pour leurs enfants une formation à la française. Sans doute aussi la composition du corps enseignant ne facilite-t-elle pas la mise en œuvre de la réforme. De fait, lorsque

[40] L'*Antokon'ny Kongresin'ny Fahaleovantenan'i Madagasikara* (Parti du congrès de l'indépendance de Madagascar) créé en 1958 conteste les accords de coopération au nom du neutralisme positif et du respect de l'indépendance. Cf. Charles Cadoux, *La République Malgache*, Encyclopédie politique et constitutionnelle, Paris, Berger-Levrault, 1969, p. 58.

[41] ANRM, Vice-Présidence, 1039, Séminaire de la FAEM, Antsirabe, 31 mars au 6 avril 1968, « Démocratisation, malgachisation », 20 p. multigr. + annexes.

l'île accède à l'indépendance, les nationaux professeurs d'histoire et de géographie se comptent sur les doigts d'une main. La première promotion d'historiens formés à l'Université de Madagascar obtient la licence en 1967. Plus des trois quarts des professeurs en poste dans les établissements publics du second degré sont des coopérants^[42].

Le programme commun revu pour Madagascar fait la part belle à l'histoire nationale dans les lycées. Par exemple, un tiers des leçons de la classe de seconde concerne la grande île^[43]. Mais les programmes définitifs n'entrent en vigueur qu'à la fin des années 1960 : en 1967 pour les classes de sixième, cinquième et quatrième, en 1968 pour la troisième et en 1969 pour le second cycle. Par ailleurs, il n'est pas facile d'en coordonner la mise en œuvre dans les 250 collèges et lycées^[44], ni de se documenter. Pendant les années d'expérience de 1965 à 1967, quelques établissements ne se conforment pas aux instructions officielles. L'articulation des anciens programmes français et des nouveaux programmes d'Abidjan pose également des problèmes. Aussi, le directeur des Services Académiques invite les enseignants à une mise à niveau générale des élèves durant les premières semaines de l'année scolaire pour éviter des hiatus dans leur connaissance des grandes périodes historiques. L'exemple que cet assistant technique choisit pour illustrer son propos est révélateur. Il insiste sur le fait que les élèves ne doivent pas ignorer la période qui va de 1789 à 1815, tout comme il est fondamental de connaître la géographie de la France^[45].

Faute de manuels appropriés, le ministère conseille à chaque établissement d'utiliser au mieux les ouvrages qu'il possède. Les enseignants peuvent aussi compter sur les fiches pédagogiques diffusées par la commission inter-africaine de mise en œuvre des programmes et sur celles rédigées par la section d'histoire et de géographie du centre d'action pédagogique du ministère^[46]. De même, l'Institut National Supérieur de Recherches et de Formation Pédagogique inauguré à Tananarive en 1964 fournit de la documentation aux enseignants. De la confection des fiches pédagogiques, travail auquel se sont particulièrement attachés Simon Ayache, Jean-Pierre Domenichini et Yvan Paillard, découle un projet de manuel d'histoire de Madagascar (« *Les grandes périodes du passé malgache* ») coordonné par le premier d'entre eux. Mais, pour différentes raisons, ce projet n'a pas abouti. Les enseignants ont encore la possibilité d'utiliser les ouvrages édités au début des années 1960 : le livre d'Édouard Ralaimihoatra déjà cité et dont l'auteur obtient pour son travail le Grand Prix de Madagascar ou celui d'Hubert Deschamps, un gouverneur des Colonies, converti à l'ethno-histoire^[47]. Publié avant l'indépendance, l'ouvrage de Pierre Boiteau à très forte connotation marxiste ne se diffuse guère alors dans un pays dont les dirigeants affichent une hostilité viscérale au communisme^[48].

[42] « La coopération entre la France, l'Afrique Noire d'expression française et Madagascar », *Documentation Française, Notes et études documentaires*, n°3330, octobre 1966, 47 p.

[43] *JORM*, 5 août 1967, pp 1340-1343.

[44] « République Malgache » in *L'Afrique d'expression française et Madagascar. L'Afrique Noire : dix ans d'indépendance, Europe France Outre Mer*, numéro spécial, n°485, juin 1970, pp 145-156.

[45] Circulaire n°9359-AC/SA/6 du 4 juin 1964 relative aux horaires, programmes et manuels d'histoire, géographie et instruction civique dans tous les établissements secondaires, d'enseignement long et court, pendant l'année scolaire 1966-1967, du directeur des Services Académiques, A. David, *JORM*, 27 août 1967, pp. 1886-1887.

[46] *Ibidem*.

[47] Hubert Deschamps, *Histoire de Madagascar*, éditions Berger-Levrault, Paris, 1960. La parution d'une deuxième édition l'année suivante témoigne de l'intérêt du public. À la fin des années 1960, plus exactement en 1972, il est réédité pour la quatrième fois.

[48] Pierre Boiteau, *Contribution à l'histoire de la Nation Malgache*, Éditions Sociales, Paris, 1958.

En 1967, le ministère recommande aux établissements de patienter une année encore en attendant « *que la publication de plusieurs collections conformes aux programmes définitifs offre un choix suffisant* »^[49]. Les maisons françaises entrent effectivement en compétition pour la conquête du marché des manuels. Seules les éditions Nathan sont prêtes à la rentrée de 1967, avec sa collection du Centre Africain de Recherches et d'Action Pédagogique (CARAP). Hachette commence à publier ses manuels en 1968. La maison s'adresse à des auteurs ayant la « *double expérience de pédagogues et d'Africains* » et travaillant dans le cadre de l'Institut pédagogique africain et malgache (IPAM). Si les auteurs de ces deux premières séries d'ouvrages restent anonymes, ceux de la collection Hatier lancée en 1969 et dirigée par deux Africains (J. Ki-Zerbo et A. M. M'Bow) et un Français (J. Devisse) signent en revanche les chapitres qu'ils ont rédigés.

Par ailleurs, Nathan Madagascar publie en 1969 un manuel résultant de la collaboration entre deux professeurs de géographie. F. Labatut en a assuré la rédaction ; sa collègue R. Raharinarivonirina la présentation des documents en malgache^[50]. Quels qu'en soient les défauts, ce livre est le seul outil de travail présent dans les bibliothèques des lycées à la fin des années 1960. Un autre manuel récent d'histoire malgache, signé par Chapus et Dandouau paraît en 1960 aux éditions Larose. Avec une réactualisation pour la période de la décolonisation, il se présente dans ses grandes lignes comme une version abrégée de *l'Histoire des populations de Madagascar* publié chez le même éditeur en 1952^[51]. Cet ouvrage, encore un classique dans les années 1960, est construit sur la distinction entre les *Merina* et les non *Merina*, l'un des ressorts de la « *politique des races* ». En tout cas, les travaux de Chapus et Dandouau servent à d'autres auteurs^[52].

Le pasteur norvégien E. Fagereng et l'enseignant M. Rakotomamonjy rédigent en malgache un manuel qui s'inspire de celui de Chapus et Dandouau, comme l'indique leur avant-propos^[53]. Ce livret, d'un prix modique, s'est sûrement diffusé en dehors des écoles protestantes auxquelles il était en priorité destiné. Certes, il s'agit d'une histoire sommaire et marquée par l'influence missionnaire, tout au moins il donne en traduction des témoignages d'Européens et cite des érudits malgaches, comme Rabe-sihanaka ou Fernand Kasanga^[54]. Les auteurs privilégient bien sûr les écrits du pasteur Rabary^[55]. Le manuel conçu par M. Rakotomamonjy pour le cours élémentaire a en revanche un caractère presque caricatural, en particulier par ses illustrations : des dessins qui figurent des personnages de l'histoire malgaches sont visiblement inspirés d'illustrations de livres publiés en France^[56].

[49] Circulaire n°14453/AC/SA6 relative aux horaires, programmes et manuels d'histoire, géographie et instruction civique dans les établissements secondaires d'enseignement court pendant l'année scolaire 1967-1968, du 4 juillet 1967, du directeur des Services Académiques, R. Bonnot, *JORM*, 15 juillet 1967.

[50] Avant-propos du livre de F. Labatut et R. Raharinarivonirina, *Madagascar. Étude historique*, Nathan-Madagascar, 1969, 222 p.

[51] Il s'agit pour A. Dandouau d'une publication posthume, grâce à la collaboration de sa femme B. Chapus et de G.S. Chapus. Ceci explique sans doute l'absence d'initiale pour le manuel.

[52] Il existe bien sûr d'autres manuels d'histoire de Madagascar (comme celui de Georges Bastian, également auteur d'une géographie de Madagascar), mais notre propos ne vise pas à une présentation exhaustive de ces ouvrages.

[53] E. Fagereng, M. Rakotomamonjy, *Tantaran'ny Firenena Malagasy (Histoire de la Nation Malgache)*, cours moyen, Tananarive, édition Salohy, 1963, 94 p.

[54] Le manuel du père Léonard Ramarason, également en malgache (*Teto anivon'ny riaka* [Au milieu des flots], Ambozontany, Fianarantsoa, 1960, 100 p.) ne le fait pas.

[55] Rabary, *Ny daty malaza na ny dian'i Jesosy Kristy teto Madagasikara (Les dates célèbres ou l'itinéraire de Jésus-Christ ici à Madagascar)*, en cinq volumes édités entre 1931 et 1974.

[56] M. Rakotomamonjy, *Fianarana tantara (Manuel d'histoire)*, boky II (livre II), cours élémentaire, édition Salohy, 1964, 55 p.

Des précurseurs : le couple Vergnes et les enseignants de malgache

Pourtant les instituteurs qui travaillent dans des établissements abonnés durant les années 1950 à l'École publique de Madagascar disposent d'une documentation assez sérieuse avec les leçons modèles que le mensuel édite entre 1954 et 1956. Sous le titre « L'enseignement de l'histoire locale », le couple Vergnes^[57] propose des fiches pédagogiques de qualité : des leçons menées de manière vivante, bien illustrées par des cartes et des croquis, à jour comme en témoigne par exemple l'extrait d'un article du géographe H. Isnard^[58]. La plupart des chapitres se terminent sur des lectures. Dans cette dernière partie de leurs fiches, les auteurs citent quelquefois *L'histoire du royaume hova* du père Malzac, mais ils s'efforcent de diversifier leurs sources : traditions orales recueillies au XIX^e siècle par le père Callet dans ses *Tantara ny Andriana*, travaux ethnographiques de Charles Renel (*Ancêtres et Dieux*), témoignages de voyageurs européens. En fait, le couple Vergnes tient à démontrer que le passé malgache se prête à une histoire comme on l'entend en Europe et que sa connaissance peut enrichir. De ce point de vue, leur introduction générale à l'enseignement de l'histoire locale a les accents d'un manifeste pour une décolonisation de l'histoire^[59].

Contrairement à des idées reçues, les sources pour écrire l'histoire malgache ne manquent pas. Ainsi, P. et R. Vergnes font référence à des sites classés mentionnés par un arrêté de 1939. Ils invitent l'instituteur « à ne négliger aucune ruine, aucune tradition orale même dans son enseignement de l'histoire... Cette « science colportée », pour ne pas figurer dans quelque livre, n'en est pas moins parlante et évocatrice du passé ». Allant plus loin, ils critiquent l'agencement de programmes dans lesquels « les questions d'histoire locale [sont] si insidieusement glissées dans la suite de celles consacrées au passé de la France ». Inversant les perspectives coloniales, ils affirment que la connaissance de l'histoire de Madagascar ouvre sur d'autres horizons. « Parler des premiers établissements français à Madagascar, c'est évoquer de façon concrète la politique coloniale d'un Richelieu et d'un Colbert, parler des contacts arabes avec la Grande Ile, c'est camper la civilisation de l'Islam... le commerce maritime lié au régime des moussons et dont le vieux boutre défiant le temps, vogue toujours sur l'Océan Indien ». En ce sens, l'enseignement permet de se faire une idée des principaux types historiques de civilisation. Bien sûr, P. et R. Vergnes n'échappent pas complètement à tous les clichés de l'histoire vue de France mais, en période de décolonisation, leurs leçons modèles ont pu effectivement contribuer à la prise de conscience par des instituteurs de la richesse de leur culture et à la réappropriation de leur passé.

En fait, durant les années 1960, en raison des lenteurs dans la mise en œuvre des programmes africains et malgaches, l'histoire nationale trouve surtout sa place dans les cours de malgache. Cet enseignement, mis au point en 1959 par une équipe de professeurs de malgache comporte trois volets : littérature, civilisation et histoire nationale (*tantaram-pirenena*)^[60]. De la quatrième à la terminale, les élèves ont un aperçu général de l'histoire de Madagascar, des origines du peuplement à la période contem-

[57] Madame Vergnes est directrice du lycée de jeunes filles (Lycée Jules Ferry) ; son époux est directeur de l'enseignement.

[58] H. Isnard, « Les plaines de Tananarive », *Les Cahiers d'Outre-mer*, janvier-mars 1955. Citation dans « Andrianampoinimerina : le roi », *EPM*, n°51, mars 1956, pp. 69-76.

[59] P. Vergnes et R. Vergnes, « L'enseignement de l'histoire locale », *EPM*, n° 28, quatrième année, avril 1954, pp. 108-110.

[60] « Programme concernant l'enseignement de la langue malgache, de la civilisation et de l'histoire de Madagascar », *EPM*, dixième année, n°91, janvier 1960, pp. 40-42.

poraine. Les titres des leçons suggèrent qu'il s'agit jusqu'à la conquête française de l'histoire de quelques grands hommes. Mais l'histoire de France ne se décline pas autrement dans les manuels alors en usage. Cependant, cette présentation du passé précolonial, dont l'étude s'étale sur trois ans, se charge d'une signification particulière en regard de la colonisation traitée seulement au cours d'une année scolaire. L'intitulé de la dernière partie de l'histoire nationale est d'une grande sobriété « *Depuis 1896 à nos jours* ». Gallieni n'apparaît pas comme un fondateur, contrairement à ce que suggère par exemple le programme du cours moyen. Il ne rejoint pas en quelque sorte la « galerie des grands ancêtres » convoqués dans la construction d'une histoire, dont les principaux artisans sont les nationaux. L'histoire malgache n'occulte pas les interventions des Européens, mais leurs noms figurent systématiquement après ceux des souverains malgaches, quitte à ne pas respecter la chronologie. Ainsi, Flacourt, présent à Fort-Dauphin de 1648 à 1655, est cité après Andrianampoinimerina qui règne un siècle et demi plus tard. Jean Laborde, un contemporain de Ranavalona Ière (1828-1861), passe après Ranavalona III (1883-1897). Enfin, l'enseignant chargé en terminale de consolider les acquis jouit d'une grande liberté. Dans un lycée de la capitale, cela se traduit en 1963-1964 par une série de leçons sur le nationalisme, déjà étudié dans les classes précédentes à l'occasion des cours de littérature^[61]. Une telle approche du passé national ne concerne cependant que la poignée d'élèves ayant choisi le malgache comme *deuxième langue*. L'histoire et la langue nationales restent officiellement confinées dans un statut peu valorisant. On comprend parfaitement que, à la fin des années 1960, des Malgaches aient le sentiment d'une décolonisation inachevée.

• • •

En 1959, une conférence interprovinciale associant des Malgaches et des Français définit les grandes orientations de l'enseignement. Dans un État-membre de la Communauté, la fusion entre les écoles de type malgache et de type métropolitain s'impose. Tous les diplômes délivrés à Madagascar sont désormais des diplômes français^[62]. L'État indépendant ne s'écarte pas au fond de ce principe. Il est attaché à l'équivalence des diplômes et ne tient pas à une malgachisation poussée, malgré le souhait formulé par certains intellectuels. Ainsi, la FAEM plaide pour « *une défense et illustration de la culture malgache* »^[63] si l'on veut former des *olo-manga*, des élites capables de s'identifier à leur peuple. La contestation de la politique culturelle est d'ailleurs l'une des critiques majeures qui se cristallisent dans la révolution de mai 1972.

Avec l'avènement de la Deuxième République démocratique et révolutionnaire, la réappropriation du passé se manifeste par une polarisation sur les mouvements d'émancipation, tous assimilés à des luttes de libération nationale. La fin de la Première République s'accompagne chez des membres de l'élite malgache d'une volonté de prendre de la distance par rapport à l'histoire écrite par un ancien gouverneur des Colonies. Alors que la réédition en 1972 de l'« *Histoire de Madagascar* » d'Hubert Deschamps clôt presque de manière symbolique la décennie des années 1960, celle de l'

[61] Nous nous permettons ici de convoquer nos souvenirs personnels.

[62] « Conférence interprovinciale de l'enseignement », *article cité*.

[63] ANRM, Vice-Présidence, 1039, Séminaire FAEM, déjà cité.

« *Histoire de la Nation Malgache* » de Pierre Boiteau en 1982 sous l'égide du ministère de la Culture et de l'Art Révolutionnaires donne le ton de la Deuxième République.

Cependant, telle qu'elle est enseignée dans le primaire et le secondaire l'histoire nationale se perd en partie dans un discours idéologique qui ne permet pas de dégager la singularité de la grande île. Entre le lycée et l'Université, toujours soucieuse de l'équivalence des diplômes avec la France, dans le respect d'une adaptation des programmes au contexte malgache, l'articulation se fait de plus en plus difficilement. Mais l'échec de la malgachisation amène vers la fin des années 1980 à repenser le contenu de l'enseignement dans le secondaire et le primaire. On délaisse la socio-économie et l'idéologie pour prôner un retour à l'histoire. Toutefois la question des manuels continue à se poser, faute de financement ou faute de temps pour des auteurs potentiels qui se débattent avec des problèmes du quotidien. Les enseignants ont du mal à se documenter pour mettre leurs cours à jour. On vient chercher chez les bouquinistes les manuels des programmes africains et malgaches toujours utiles et les établissements officiels ont reçu récemment encore une réédition des ouvrages de la collection IPAM. Ainsi, dans un pays censé entrer dans une ère de changement avec ce qui pourrait ressembler à une « troisième indépendance »^[64], la confection de manuels d'histoire, de différents niveaux, reste à l'ordre du jour.

[64] Françoise Raison-Jourde et Jean-Pierre Raison, « Ravalomanana et la troisième indépendance ? », *Madagascar, les urnes et la rue, Politique africaine*, 86, juin 2002, pp 5-17.